



Un espoir tué dans l'oeuf : **CPIP contractuelle non renouvelée au CP SEYSSES**

On pensait que ça ne pouvait pas être pire et pourtant...

Le SPIP du CP SEYSSES a appris hier le non renouvellement de sa CPIP contractuelle.

Que dire ? Par où commencer ? Malgré une fin de contrat au 31/08, le service devra pallier son absence dès la mi-juillet suite à la pose obligatoire de ses congés.

Au-delà de la période estivale qu'il va falloir gérer avec un agent en moins sur un planning qui ne tenait qu'à un fil, la question de l'après se pose.

Les agents se trouvent à la veille de leurs congés, sans aucune consigne ni aucune note sur l'organisation à venir, et pour cause, le chef d'antenne a quitté le navire, la DFSPIP et son adjoint aux abonnés absents.

Malgré les alertes répétées des agents en poste à Seysses, tant sur les effectifs RH que sur l'organisation du service, l'année à venir n'a pas été envisagée en projetant le non renouvellement du contrat.

La situation catastrophique du 31/09 et notamment du CP SEYSSES n'était pourtant plus à dépeindre :

- l'effectif sous-dimensionné du SPIP face à une surpopulation carcérale qui atteint des sommets
- la sécurisation maximisée de l'établissement qui implique de renforcer des suivis (QI/QD/Rad/DPS) sans apport RH et qui induit de fait des tensions en détention dont les CPIP sont le réceptacle direct

- le doublement de capacité du QSL, qui doit donc se doter de deux CPIP (un seul actuellement) au détriment des grands-quartiers
- une polarisation devenue inaudible avec des effectifs qui vont frôler 130 détenus par CPIP
- l'absence de CPIP placé malgré le congé maternité d'une CPIP
- la surcharge de travail générée par l'absence d'assistante sociale
- une seule DPIP et une seule PA sur les grands quartiers

Comment justifier le non renouvellement d'un contrat dans l'état actuel du SPIP 31/09 ? Quelle place donnée au CP Seysses, qui n'a même pas bénéficié de l'audit promis et espéré ?

Voilà le message reçu 5/5 par nos services : malgré la souffrance des personnels, malgré la hausse continue de la charge de travail, **nous n'aurons aucun soutien. Marche ou crève !**

L'intersyndicale du 31/09 demande à Madame la Directrice Interrégionale d'agir rapidement pour défendre l'intérêt de ses personnels et prioriser les ressources humaines au sein des services.

Nous réclamons la création de postes de titulaires et la réorganisation urgente du service par la dépolarisation.

Nous continuons de dénoncer la contractualisation, inhumaine et précarisante, tant pour les personnes que pour les services.

A Toulouse, le 07/07/26